

Vos questions / nos réponses

# MON COLLABORATEUR EST ALCOOLIQUE

Par [Profil supprimé](#) Postée le 02/11/2013 13:36

Bonjour,

Nous sommes 5 dans une TPE. Je suis le gérant. Mon associé et plus ancien collaborateur a vécu un divorce difficile avec surendettement. Je l'ai toujours connu "faible" vis à vis de l'alcool.

Cycliquement, il peut arriver au bureau avec les symptômes suivant : haleine alcoolisée, apathie, et une fois état d'ébriété sur une intervention de chantier ce qui a occasionné un signalement et un courrier d'avertissement. Le médecin du travail l'a jugé apte. Par ailleurs, il n'est pas suivi.

Comment l'amener à consulter un médecin au centre d'addictologie de La Verrière (il habite le Mesnil-st-Denis)? Que pouvez-vous me conseiller? Je pense avoir une certaine influence sur lui. Merci.

---

## Mise en ligne le 04/11/2013

Bonjour,

*Pour respecter le principe d'anonymat du service, nous nous sommes permis de retirer votre prénom en fin de message. Merci de votre compréhension.*

Nous ne saurions vous dire quels arguments vous permettraient de "convaincre" votre associé de consulter en centre d'addictologie. Il est difficile de déterminer ce à quoi une personne sera le plus sensible: la question de la loi, de sa santé, de son bien être psychique... Réaliser que l'on est en difficulté, se dire que l'on a besoin d'aide, entreprendre une démarche de soins relèvent du très personnel, voire de l'intime. Il n'est pas simple de mesurer où en est votre collaborateur dans ses réflexions autour de sa problématique globale.

Nous ne pouvons que vous encourager, dans la mesure du possible, à lui faire part de vos observations, de vos inquiétudes, des risques auxquels il s'expose, des possibilités qui pourraient s'offrir à lui pour tenter de résoudre le problème... Nous ne pouvons vous dire ce qui fera qu'il se saisira ou non de vos conseils.

Si vous souhaitez évoquer davantage la situation de votre collaborateur et les éventuels problèmes que ses alcoolisations posent dans le cadre de votre entreprise et au-delà, n'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Cordialement.

---